



# FOOTBALL CLUB DE SAINT MANDÉ

Siège social : 28, avenue Joffre - 94160 Saint-Mandé

Lieu d'accueil le week-end : Maison Rolland Boitelle - 31 rue Allard - 94160 Saint-Mandé

Site : [www.saint-mande-foot.com](http://www.saint-mande-foot.com)



## PAGE D'ACCUEIL DU FCSM - Saison 2018 – 2019 : A LIRE IMPERATIVEMENT

Tableau des catégories, des horaires et lieux d'entraînement, des jours et lieux des matchs à domicile						
Nés entre	Catégorie	Jour	Horaires	Lieu	Jour Matches	Lieu
Fémi. 2011 – 2008	W9–W11	Mardi	17 h 30 → 19 h 00	Minimes	<i>Dimanche matin</i>	
Fémi. 2007 -2005	W13 (et W16)	Mercredi	18 h 30 → 20 h 00	Minimes		
2013 – 2012	U7 et W7	Mercredi	14 h 00 → 15 h 30	Minimes	<i>Samedi après-midi</i>	
2011 – 2010	U 9	Mercredi	15 h 30 → 17 h 00	Minimes	<i>Samedi matin</i>	
2009– 2008	U11	Lundi	17 h 30 → 19 h 00	Minimes	<i>Samedi après-midi</i>	Tremblay
		Mercredi	17 h 00 → 18 h 30	Minimes		
		Jeudi	17 h 30 → 19 h 00	Minimes		
2007 – 2006	U 13	Mercredi	14 h 30 → 16 h 00 *	Tremblay	<i>Samedi matin</i>	Tremblay
		Jeudi	17 h 30 → 19 h 00	Minimes		
2005 - 2004	U 15	Mercredi	17 h 10 → 19 h 00	INSEP	<i>Samedi après-midi</i>	Tremblay
			ou 19 h 00 → 20 h 30	Tremblay		
		Vendredi	17 h 50 → 19 h 30	INSEP		
			ou 17 h 30 → 19 h 00	Minimes		
2003 – 2002	U 17	Mercredi	18 h 40 → 20 h 30	INSEP	<i>Dimanche après-midi</i>	Tremblay
		Vendredi	19 h 10 → 21 h 00	INSEP		
2001– 1999	U 19 + U20	Mardi	18 h 40 → 20 h 30	INSEP	<i>Dimanche après-midi</i>	Tremblay
		Jeudi	18 h 40 → 20 h 30	INSEP		
1998– 1984	Seniors	Mardi	20 h 10 → 22 h 00	Tremblay	<i>Dimanche après-midi</i>	Tremblay
		Jeudi	20 h 10 → 22 h 00	INSEP		
A partir de 1983	Vétérans	Mercredi	20 h 10 → 22 h 00	Tremblay	<i>Dimanche matin</i>	Tremblay

**\* Attention : pour les U13 le mercredi après-midi, le départ du car est 40 minutes avant du stade des Minimes**  
**Pour les U7, U9, U11, U13 et U15 le rendez-vous est au stade des Minimes est 15 minutes avant le début de l'entraînement**

**Reprise des entraînements avec ces horaires pour l'école de foot le mardi 4 septembre 2018**

**Dernier entraînement : mercredi 26 juin 2019**

## 1 – L'inscription

Il suffit de fournir la fiche d'inscription au club, la fiche de demande de licence FFF **signée et tamponnée très lisiblement (AVEC son numéro d'ordre) par le médecin (valant certificat médical)**, la cotisation, 1 photo d'identité couleur et la photocopie couleur de la carte d'identité ou du passeport ou du livret de famille du joueur s'il s'agit d'une première adhésion au club ou d'une démission d'un autre club. Avec ces éléments, le FCSM demandera à la Ligue de Paris Ile de France de Football une licence. Ne pas fournir de certificat médical **indépendant de la demande de licence (sinon il faudra retourner voir le médecin)**, ni **d'attestation d'assurance**.

La cotisation est de 230 € pour tous les joueurs et 130 € pour les féminines (chèque à l'ordre du FCSM). Pour le paiement en plusieurs chèques, voir avec le Président. Il est possible d'avoir une participation de votre Caisse d'Allocations Familiales (voir avec celle-ci). Le club accepte aussi les Coupons Sport (voir avec l'Agence Nationale des Chèques Vacances) et les tickets Tous en club. En cas de retard de paiement, la licence n'est pas prise donc le joueur n'est pas assuré au sein du club et il ne peut participer ni aux entraînements, ni aux matchs. La licence court du 1<sup>er</sup> septembre de l'année civile au 30 juin de l'année suivante et comprend une assurance. Il existe des assurances complémentaires en supplément (invalidité, décès...), leur tarif variant en fonction de l'option choisie (voir le formulaire et l'assurance pour toute question spécifique). **En cas d'accident lors d'un match ou d'un entraînement, une déclaration peut être faite sous réserve de contacter le Président le plus tôt possible.** Les éducateurs prendront les mesures nécessaires lors d'un accident (appel des pompiers).

**Le club décline toute responsabilité en cas de vol ou de détérioration de toute nature que ce soit.** Il est recommandé de venir sans objet de valeur aux entraînements et aux matchs.

## 2 - Les équipements demandés

Pour les **entraînements**, il est demandé des baskets ou des chaussures pour terrain synthétique (les crampons sont interdits, même moulés, au stade des Minimes), des chaussettes de foot, des protège-tibias (obligatoires), une tenue de sport (survêtement, short, maillot). Des vestiaires avec douches sont disponibles pour chaque catégorie.

Pour les **matches**, il est demandé des chaussures à crampons moulés (les crampons en fer sont interdits au Tremblay et à l'INSEP sur le terrain synthétique), des **chaussettes blanches**, des protège-tibias (obligatoires) et un survêtement du club de préférence et un coupe-vent. Le short et le maillot des matchs sont prêtés et lavés par le club.

Pour le reste, des équipements sont proposés à la vente tous les mercredis de septembre et octobre, entre 14 h et 18 h au stade des Minimes dans le cadre de la Boutique Club (voir brochure spécifique jointe).

### 3 - Les entraînements

Voir jours, horaires et lieux suivant les catégories dans le tableau ci-dessus. Pour les catégories de U7, U9, U11, U13 le rendez-vous est au stade des Minimes, 64 avenue des Minimes à Saint-Mandé. **Pour les catégories U15, U17, U19, Seniors, le rendez-vous est à l'entrée de l'INSEP, 11 avenue du Tremblay, Paris (bus n°112, arrêt INSEP).** Pour les U15, U17 et U19, l'entrée à l'INSEP se fera de manière groupée en présence d'un éducateur et avec une pièce d'identité.

Les entraînements ne sont pas obligatoires, mais la présence régulière est vivement recommandée. Il n'est pas nécessaire de prévenir en cas d'absence aux entraînements. Les joueurs seront sélectionnés pour les matchs, dans la semaine qui précède le match, en fonction de leur niveau et de leur présence aux entraînements. Des convocations seront remises à la fin de l'entraînement aux joueurs sélectionnés pour les catégories U7 à U13 et un lien internet de présence est mis en place pour informer des présences du week-end. **Il faut prévenir l'entraîneur au plus tôt en cas d'absence au match.**

**En cas de gel, neige, verglas ou ozone**, les autorités publiques peuvent interdire l'accès aux terrains au dernier moment d'où l'impossibilité pour le club de prévenir les joueurs. Le mieux est de contacter l'éducateur du joueur pour avoir la confirmation en cas de doute. **Vous pouvez aussi consulter le site du club : [www.saint-mande-foot.com](http://www.saint-mande-foot.com).** En cas de pluie, les entraînements sont maintenus. Il n'y a pas d'entraînement pendant les congés scolaires, mais des stages de foot sont organisés par le club.

### 4 – Les matchs

Les entraîneurs sont les seuls responsables des sélections aux matchs. **L'inscription de l'adhérent au club permet sa participation à tous les entraînements mais pas automatiquement aux matchs : ce point est à noter et à accepter par tous !**

Les plateaux (exercices de foot) des U7 se déroulent chez l'adversaire (Val de Marne), en prévoir 6 par trimestre (hors vacances scolaires) ; tous les enfants peuvent participer sans aucune sélection. Les matchs des autres catégories (U9, U11, U13, U15, U17, U19, Seniors et Vétérans) se déroulent au Parc du Tremblay (161 bd Stalingrad à Champigny sur Marne) ou chez l'adversaire (Val de Marne). En prévoir une vingtaine (hors vacances scolaires) suivant un calendrier diffusé en octobre. Dans un souci de bonne organisation, il est impératif d'avertir de la présence de votre enfant au match du week-end sur le site du club.

Les déplacements des mineurs pour les matchs sont assurés autant que possible en minibus du club et voitures de parents ou très occasionnellement en car. **Les rendez-vous pour les matchs sont généralement à la Maison Rolland Boitelle, 31 rue Allard à Saint-Mandé.** Il est impératif de respecter les horaires de convocation pour une bonne gestion de tous les déplacements. Par contre, en fonction des événements sur les terrains et des aléas de la circulation routière parisienne, **les horaires de retour ne peuvent être fournis qu'à titre indicatif.**

### 5 – Les rendez-vous du club

Plusieurs stages sont organisés pendant l'année, durant les vacances scolaires : Toussaint (du 22 au 26 octobre et du 29 octobre au 2 novembre sauf le 1<sup>er</sup> novembre), Nouvel an (du 2 au 3 janvier), Hiver (du 25 février au 1<sup>er</sup> mars et du 4 au 8 mars), Printemps (du 23 au 26 avril et du 29 avril au 3 mai), Été (du 8 au 12 juillet et du 27 au 31 août). Ils sont ouverts aux enfants de 5 à 13 ans, inscrits ou non au club. Des formulaires, disponibles sur le site du club, seront fournis quelques semaines avant chaque stage.

Le club organise aussi le Crampon d'Or, pour les Débutants, U9 et U11, et la Fête du club le samedi 15 juin 2019 aux Minimes.

### 6 – Organigramme du club

#### Bureau du F.C.S.M.

Président	François LECORDIX	Trésorier	Michel SYLVESTRE	Secrétaire Général	Laurent JOUARY
Vice-Président	Philippe RODRIGUEZ	Autres membres : Pierre BERTHE, Patrick DARDENNES, Olivier LEROY, Camille MARCIN			

#### Les éducateurs du F.C.S.M. (responsables de catégorie) :

**Directeur technique :** Sami MARZOUGUI 06 27 79 66 43

**W9-W11 :** Nabil SALLAH 06 10 40 29 53

**W13 :** Roger GRINSTEIN 06 33 79 74 77

**U7 :** Jean ZAMICHIEI  
et Camille MARCIN 06 08 51 92 38

**U9 :** Nabil SALLAH 06 10 40 29 53  
et Ahmed RABAH 07 81 97 84 31

**U 11 :** Yacine BELOUFA 06 65 60 98 81

**U 13 :** Sami MARZOUGUI 06 27 79 66 43

**U15 1 :** Amine BELOUFA 07 60 40 81 07

**U15 2 :** Ousmane POUYE 06 52 70 20 29

**U 17 :** Jean-Philippe SAINT-VAL 06 27 43 29 83

**U 19 :** Nabil SALLAH 06 10 40 29 53

**Seniors 1 :** Vitor PEREIRA 06 95 79 30 12

**Seniors 2 :** Mamadou DIARRA 06 16 27 19 02

**Vétérans 1 :** Laurent JOUARY 06 61 41 09 13

**Vétérans 2 :** Patrick KABENGELE 06 19 80 10 94

**+ 45 ans** Philippe RODRIGUEZ 06 20 03 69 61

Pour tout renseignement complémentaire ou tout problème, contactez le Téléphone du club au 07 77 90 48 32

**S'inscrire au FCSM n'est pas l'achat d'un service dans une société privée !**

S'inscrire au FCSM, c'est **adhérer à une association** qui fonctionne avec des bénévoles ;

C'est soutenir la cause de cette association et **devenir acteur** de cette association.

Nous recherchons dirigeants pour être chauffeurs ou arbitres, n'hésitez pas à nous contacter.

Le FCSM c'est vous !